

TOUT COMPRENDRE AVEC L'UFICT-CGT

le Q et R

N'est-ce pas normal de travailler plus longtemps puisque l'espérance de vie augmente ?

C'est l'un des arguments préférés de l'exécutif. Pourtant, au-delà des disparités et inégalités en fonction du sexe ou de la catégorie socio-professionnelle qu'il cache, **cet indicateur n'est pas pertinent**... à moins de considérer qu'il faille travailler jusqu'à sa mort.

Il faut plutôt s'intéresser à « l'espérance de vie en bonne santé » afin de profiter pleinement de sa retraite. En France elle s'établit à **64,6 ans pour les femmes et à 63,7 ans pour les hommes** (chiffres DREES). Quasiment l'âge auquel le gouvernement voudrait repousser notre droit à retraite ! **S'épuiser au travail puis prendre sa retraite sans pouvoir en profiter** : c'est le projet de société que nous propose ce gouvernement !

Par ailleurs si cette réforme vise à renflouer les caisses et à redresser les comptes publics, elle aura des effets pervers sur l'équilibre financier du système. En effet, comme le démontre une étude publiée en 2021 par le laboratoire « Théorie et évaluation des politiques publiques », **le report de l'âge de départ à la retraite tend à augmenter « significativement » la fréquence et la durée des arrêts maladie**, notamment en raison de la dégradation progressive de l'état de santé des travailleurs en fin de carrière. Le calcul du gouvernement est donc loin d'être pertinent...

EMMANUEL MACRON VEUT REPOUSSER L'ÂGE DE DÉPART À LA RETRAITE À 64 ANS

ET ON ÉCONOMISERA D'AUTANT PLUS D'ARGENT QUE PRÈS DE 30% DES FRANÇAIS LES PLUS PAUVRES SERONT DÉJÀ MORTS...

MAIS AVANT DE MOURIR, ILS AURONT FINANCÉ EN PARTIE LA RETRAITE DES RICHES QUI VIVENT VIEUX.

VOYEZ-VOUS, ÊTRE DE DROITE, C'EST TOUT UN ART !



Pour signer la pétition contre la réforme des retraites : scannez-moi !



Les propositions de la CGT

Le véritable progrès social consisterait, à diminuer les temps de travail (hebdomadaire et tout au long de la vie) grâce aux gains de productivité : c'est pourquoi la CGT propose un temps de travail à 32 h durant toute la vie active et une retraite à 60 ans. C'est un juste retour pour les salariés que de récupérer les gains de productivité issus de leur travail.